

Compte-rendu de l'AG du 27/03 17H30

Animation de l'AG : Cloé et Amélie

Secrétaire de séance : Lucie

ODJ : Suite aux nouvelles annonces préfectorales, quel cadre pour nos futures actions ?

Une conférence de presse s'est tenue pour annoncer la prise de nouvelles mesures sur Chambéry et Aix-les-Bains : notamment la verbalisation systématique des rassemblements non-déclarés et l'interdiction de diffusion de musique amplifiée sur la voie publique.

→ Notre objectif de porter nos revendications vers l'extérieur est compromis, tous nos projets sont de l'ordre de la désobéissance (spectacles et ateliers).

Qu'implique la désobéissance ?

- Aujourd'hui, nous observons une volonté de la mairie de nous accueillir. Ce n'est pas le rapport de force qui fait l'entente entre le collectif et la municipalité, mais le dialogue. Nous devons faire preuve d'intelligence pour continuer à obtenir tous les justificatifs possibles pour nos actions.
- L'action du 3 avril pourrait être un "test" qui nous permettrait de constater si le ton est réellement à la répression. Car ces annonces semblent n'être qu'un coup médiatique et non un réel durcissement des mesures, l'interdiction de se réunir à plus de 6 étant déjà en vigueur depuis octobre.
- Si nous choisissons de continuer nos actions, nous serons dans l'illégalité, au-delà du problème d'image que cela pose, nous nous exposons à des poursuites (verbalisations, arrestations...).

Nous réalisons une petite révolution, il est normal de prendre des risques et chacun sera responsable de ses actions, notamment les artistes décidant de mener à bien leur prestation. A l'image du mouvement, nous souhaitons voir une dynamique collective née de volontés individuelles.

Nous croyons en une société solidaire, et à l'unisson dans l'indignation, la présence de bénévoles sur ces spectacles nous paraît indispensable. Nous avons voté l'élaboration d'une caisse de solidarité, dans l'éventualité d'amendes nominatives ou autres frais judiciaires des artistes qui s'engagent à nos côtés afin que vive la culture. Point à revoir.

→ Nous avons constaté, à de nombreuses reprises le soutien du public, des citoyens-ennes, les solliciter serait aussi une manière de les impliquer, de leur faire prendre part à la lutte.

→ Il nous faut un cadre sécurisant qui implique de bien connaître nos droits et avoir tous les outils. Nous nous devons d'être formés à cela.

→ Des ateliers de formations et de partage d'expériences auront lieu sur le thème de la désobéissance civile.

Annonces importantes

- Dans ce cadre, nous sommes à la recherche d'avocats-tes ou de juristes, afin de nous aiguiller sur la légalité de ce que nous souhaitons entreprendre, nous avons besoin d'un référent pour notre cadre légal.
- Demain, la manifestation pour l'écologie, déclarée par Greenpeace, doit se terminer à la fontaine des Eléphants avec deux musiciennes. La possibilité de terminer cette action sur le parvis de l'Espace Malraux a été évoquée, comme acte militant car non déclaré. Mais nous nous devons de laisser le choix aux artistes de mener leur spectacle comme elles le souhaitent.